les papillons d'aix
des parcours singuliers, une offre plurielle

le trait d'union

n° 2
Janvier à Mars 2025

FAM LES FOUGERES

Une nouvelle extension pour personnes handicapées vieillissantes ! (voir art. page 4)

Inauguration de l'extension du FAM Les Fougères le jeudi 22 mai 2025.

Il y a plusieurs années, notre association avait entrepris une analyse de toutes les listes d'attente présentes dans chacun de ses établissements.
Il en était ressorti deux constats :
C'était notre FAM Les Fougères et notre FDV Les Erables qui comptabilisaient le plus grand nombre de personnes en attente d'une admission et il était question majoritairement de personnes handicapées vieillissantes. (À noter que ces observations sont encore vraies aujourd'hui).

Fort de ce diagnostic, le Conseil d'Administration s'était positionné en faveur d'une augmentation de notre capacité d'accueil en créant 6 nouvelles places de Foyer De Vie et 7 nouvelles places de FAM, dans le cadre d'une ENI (extension non importante).

Suite page 4

l'édito

de Pierre Rochas, Président

65 années pour notre association.

Permettez moi tout d'abord de vous souhaiter une très belle année 2025. Je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé. Que toutes nos personnes accompagnées trouvent plaisir à être accueillies au sein de nos structures.

Notre association fêtera cette année ses 65 ans. Si nos finalités sont restées les mêmes, notre environnement a sans cesse évolué avec des politiques publiques qui ont permis de disposer de plus moyens pour accompagner les personnes les plus vulnérables.

En ce début d'année, je vous invite à remercier les familles qui nous ont précédées pour défendre les intérêts et la dignité de leurs proches. Grâce à leur mobilisation, différentes lois ont été promulguées au fil des années en faveur des personnes en situation de handicap. Elles sont destinées à leur reconnaissance au sein de notre société et à leur donner les moyens pour être acteur de leur vie.

A ce jour, les familles impliquées dans la vie associative font le maximum et je les en remercie. C'est ce travail associatif de longue haleine qui a permis de conduire à ces évolutions, et je souhaiterais vivement que chacun se sente concerné pour poursuivre ce travail. Nous avons encore tant de choses à faire.

IME DE MARLIOZ
Fête de Noël
P3

FAM LES FOUGÈRES
Une nouvelle extension !
P4-6

FOYERS D'HÉBERGEMENT
Les élections du CVS
P7

EA et ESAT AIX-ALTO
Handispensable, quand HMS encourage l'inclusion
P8

ESAT AIX-ALTO
- 4ème édition de distribution de sourires
- Visite chez le client SCHNEIDER ELECTRIC à Montmélian
P9-10

SERVICE SOCIAL
Récupération de l'ASH pour les personnes en situation de handicap
P11

ESAT AIX-ALTO
Formation FALC

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS !
Présentation d'un membre du CA
P12

L'agenda

FESTIVITÉS

25 avril

de 19h00 à 23h00

Gala de charité

au profit de
l'Association
"les papillons d'aix"

au Centre des Congrès
Rue Jean Monard
73100 Aix-les-Bains

L'objectif est de récolter des fonds pour l'association et sensibiliser un maximum de personnes sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicaps mentaux.

Nos autres évènements

Mardi 14 janvier
Conseil d'Administration

Lundi 03 février
CVS du FAM Les Fougères

Mardi 04 février
Commission Santé et Vieillissement

Lundi 10 février
CVS du FDV Les Erables

Mardi 11 février
CVS de l'IME de Marlioz

Mardi 18 février
Conseil d'Administration

Lundi 24 février
CVS de l'ESAT AIX-ALTO

Jeudi 13 mars
CVS du SAAJ

Mardi 18 mars
Conseil d'Administration
CVS des Foyers d'hébergement

Mardi 15 avril
Conseil d'Administration

Vendredi 13 juin
Assemblée Générale Ordinaire

Adhérer aux Papillons d'Aix

Adhérer, c'est exprimer sa volonté de faire progresser la cause des personnes en situation de handicap intellectuel. En nous rejoignant :

- Vous agissez pour que les personnes soient reconnues en tant que personnes à part entière,
- Vous contribuez à donner à l'Association les moyens financiers de remplir sa mission, comme à l'adaptation et au développement des structures d'accueil,
- Vous consolidez et pérennisez le rôle et la place des familles,
- Vous montrez votre détermination à aider des personnes en situation de handicap intellectuel, les autres associations locales et l'Unapei.

Suivez nous sur facebook
Lespapillonsdaix Aix Les Bains

Les papillons d'aix
630, boulevard Jean Jules Herbert, 73100 AIX-LES-BAINS
04 79 61 14 90 **- www.lespapillons-daix.fr**

IME DE MARLIOZ

Fête de Noël à l'IME

Vendredi 20 décembre a eu lieu, à la salle des fêtes de Pugny Châtenod, la fête de Noël de l'IME avec un joli programme festif.

Les enfants de l'I.M.P ont présenté des chansons.

Puis la troupe de Châpiteau Théâtre Compagnie a joué son spectacle « Voyage ». (Nous profitons de cet article pour remercier le Département de la Savoie pour leur participation au financement de ce spectacle dans le cadre du dispositif « Savoie en scène »).

S'en est suivi le marché de Noël, où ont été vendues les productions des enfants et adolescents de l'I.M.E.

Un bel après-midi pour clore cette année 2024.

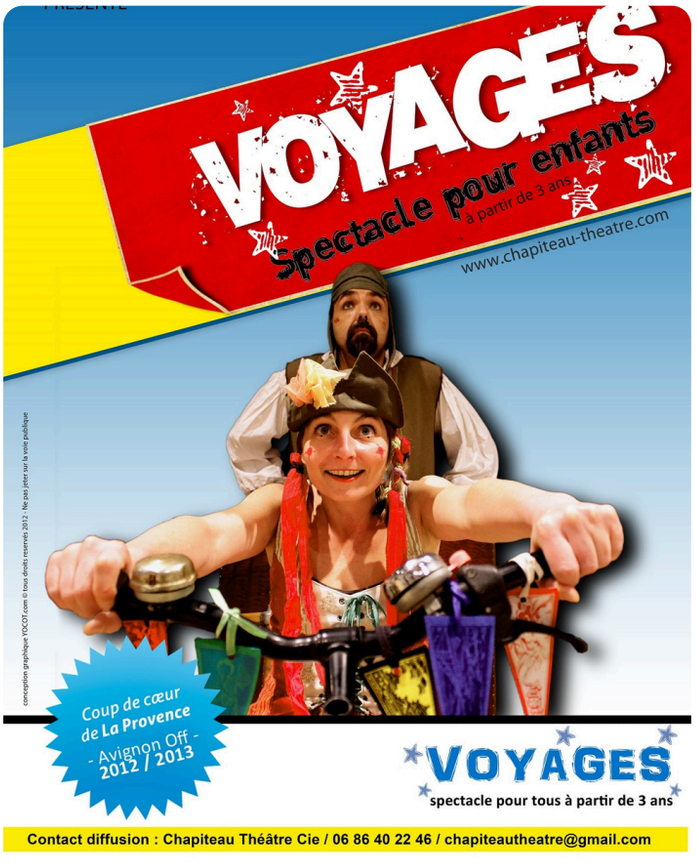

FAM LES FOUGERES

Une nouvelle extension pour personnes handicapées vieillissantes !

(Suite de l'article en 1ère page)

C'est ainsi qu'un projet de construction d'une extension avait été mis à l'étude en 2021. L'assistance à maitrise d'œuvre (AMO) fut confiée à la SAS (Société d'Aménagement de Savoie).

Un groupe de travail se constitua pour définir le projet de services, les plans d'actions afférents et le calendrier de mise en œuvre.

En mai 2023, des ajustements furent apportés afin d'améliorer la qualité de ce dossier ; D'un point de vue opérationnel, la présence d'une unité FDV et d'un FAM sur cette extension aurait pu conduire à des difficultés de fonctionnement au quotidien ; population différente, professionnels différents et projets de services différents. Aussi, en lien avec l'ARS et le Département, nous avons souhaité transformer cette extension en 13 places de FAM par suppression de 6 places de foyer de vie. Non seulement cette proposition fut acceptée par nos financeurs, mais de surcroit, nous avons pu obtenir un financement supplémentaire en sollicitant le plan national dédié au soutien de notre secteur : **le plan 50 000 solutions !**

En juin, la SAS nous présentait la liste des entreprises retenues pour accomplir les travaux de construction. En juillet, les premières opérations de terrassement commen-çaient avec une remise des clefs prévue en septembre 2024. Cette période allait nous permettre d'adapter les ressources humaines et financières à la réalité de ce projet. Dès le mois de mai 2024, une campagne conséquente de recrutement de 16 nouveaux professionnels débutait. Nous avions des inquiétudes, des doutes ! Serions-nous en capacité d'ouvrir en octobre compte tenu des difficultés de recrutement propres à notre secteur actuellement ? Nous avons aujourd'hui la réponse ; L'extension de notre FAM, l'unité Lilas, est à ce jour complète avec 13 résidents accueillis par une nouvelle équipe presque au complet.

Il nous faut désormais stabiliser le modèle, sécuriser les parcours et reprendre la dynamique d'animation des espaces de vies. Beaucoup de changements ont eu lieu, de nombreux nouveaux résidents viennent d'intégrer leur « chez-eux », il y aura nécessité de les accompagner de la meilleure manière qui soit !

Interview de Mélanie Mermoz et Delphine Dupuis, salariés de l'association, page suivante

FAM LES FOUGERES

Interview de Mélanie Mermoz et Delphine Dupuis, salariées de l'association. (suite)

Vous avez rejoint l'unité Lilas en octobre 2024. Quel est votre parcours ?

Mélanie Mermoz :
Depuis 2014, je suis éducatrice spécialisée coordinatrice sur le FAM les Fougères. J'étais chargée de faire le lien avec les équipes pluridisciplinaires au sein de 3 unités, de coconstruire les projets d'accompagnement individualisés des personnes, d'organiser des activités et d'assurer enfin une mission de régulation auprès des équipes. Je suis toujours aujourd'hui éducatrice spécialisée mais au service d'un projet différent.

Delphine Dupuis :
Je suis aide-soignante, je viens de L'APEI de Chambéry ou j'ai exercé plusieurs années au sein d'un FAM. J'ai travaillé également durant 8 années dans une unité soins palliatifs à l'hôpital d'Aix les bains. J'ai rejoint l'unité Lilas en Aout 2023 en tant qu'aide-soignante de nuit. Je suis aujourd'hui, à ma demande, aide-soignante de jour.

Quelles étaient vos motivations pour rejoindre cette nouvelle unité ?

Mélanie Mermoz :
Je souhaitais repartir sur un nouveau projet au sein d'un environnement que je connais, me redynamiser en me saisissant de la création de cette extension. J'ai aussi un attrait pour le public vieillissant que je côtoyais déjà lorsque j'étais dans mes précédentes fonctions. Travailler avec une équipe stable était également un élément de motivation important pour moi. Cette situation me permet d'être vraiment dans mes fonctions.

Delphine Dupuis :
Le secteur du handicap m'a toujours attiré et motivé. Lorsque j'ai postulé en tant que candidate, le projet de cette unité Lilas m'avait beaucoup plu ; petite unité de vie, accompagnement plus qualitatif, un maximum de temps auprès des personnes, la possibilité d'être à l'écoute. Je me retrouve complétement aujourd'hui dans ce projet.

Comment se sont passés vos premiers mois de travail ?

Mélanie Mermoz :
Mes fonctions n'ont pas vraiment changé mais ma manière de faire a évolué. Je rejoins les propos de Delphine, j'ai eu également plus de temps à consacrer aux résidents avec la possibilité d'organiser des ateliers et des animations. C'est toujours le cas aujourd'hui alors que l'unité Lilas est pratiquement au complet.

Delphine Dupuis :
Je suis arrivée au tout début de ce projet avec la présence des trois premiers résidents. J'ai pu accompagner la montée en charge de cette unité au fur et à mesure des admissions. Les choses se sont faîtes progressivement, par étapes successives. Il y a encore beaucoup de choses à construire mais la motivation des équipes est au rendez-vous. A titre d'exemple, une activité de Yoga sur chaise vient de se mettre en place, la médiation animale et la musique viendront ensuite enrichir la palette de notre offre. Enfin, ayant une formation initiale en esthétique, un atelier soin du corps et du visage est en train d'être discuté.

Suite page suivante

FAM LES FOUGERES

Interview de Mélanie Mermoz et Delphine Dupuis, salariés de l'association (suite et fin).

Que diriez-vous aujourd'hui des personnes accueillies au sein de cette nouvelle unité ?

Mélanie Mermoz et Delphine Dupuis :
Le groupe est hétérogène, chaque situation est un cas à part mais des équilibres se créent, certains participent à des activités, d'autres beaucoup moins, selon leurs souhaits. On repère déjà les habitudes de chacun dans le déroulement de la journée. Le personnel connait déjà très bien l'ensemble des résidents. On observe que les personnes investissent leur chez eux, aussi bien dans les parties privatives que collectives. Le projet de cette unité permet de répondre à chaque demande individuelle ; il est possible de se lever à 10h00 le matin par exemple tout en bénéficiant d'un petit déjeuner, certes allégé. Au moment du déjeuner, des aménagements restent aussi possibles et les veillées du soir sont laissées à la libre adhésion. On constate cependant que beaucoup de personnes se couchent tôt et qu'elles dorment très bien d'ailleurs.

Quels retours pouvez-vous nous faire au niveau de la qualité architecturale du bâtiment ?

Mélanie Mermoz et Delphine Dupuis :
L'implantation du bâtiment est idéale avec une lumière traversante qui illumine les pièces à vivre. La distribution des espaces est bien pensée. Les appartements sont grands. Ils sont tous équipés de rail au plafond. On retrouve bien la notion du domicile dans lequel les résidents semblent s'épanouir.
On regrette cependant une chose ; Les ouvertures des portes entre l'entrée de la chambre et la salle de bains ne sont pas aisées. L'une se pousse, l'autre se tire avec un risque de collision et donc de détérioration des surfaces.

FOYERS D'HEBERGEMENT

Les élections du CVS au foyer d'hébergement : une expérience démocratique !

Nous souhaitons mettre en lumière un événement essentiel qui s'est déroulé au sein du Foyer d'hébergement en cette fin d'année 2024 : les élections du Conseil de Vie Sociale de l'établissement.

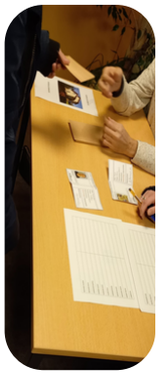

Comme dans toute élection, les résidents ont reçu leur carte électorale et se sont rendus dans les différents bureaux de vote tenus par les membres élus sortants du CVS (résidents et familles).

Après un passage dans les isoloirs, ils ont chacun glissé leur bulletin de vote dans l'urne et signé le registre d'émargement.

Le dépouillement réalisé par les membres sortants était suivi d'une annonce officielle des résultats par Mme Lucie MATHIAUX, directrice du Pôle Habitat de Vie Sociale, puis d'un pot de l'amitié pour féliciter les nouveaux élus.

Ces élections ne sont en rien une simple formalité, mais un véritable exercice de démocratie, où chaque voix compte et où chacun a l'opportunité de s'exprimer librement.

Ces élections rappellent qu'en tant que citoyens, chaque individu, quelle que soit sa situation, mérite de participer au choix démocratique et d'être entendu.

En tant que professionnels, nous avons un rôle clé à jouer dans cette dynamique, en soutenant et encourageant cette participation, qui est aussi un apprentissage pour tous, que les valeurs de la démocratie se traduisent concrètement dans chaque action.

Le CVS permet aux résidents de participer activement à la vie du foyer, en abordant des sujets liés à leur bien-être, à l'organisation du quotidien et à l'amélioration des services rendus.

Nous souhaitons remercier tous les résidents pour leur enthousiasme et leur implication lors de ces élections.

Un grand merci également aux professionnels qui ont œuvré avec créativité pour organiser cet évènement : carte électeur, bulletin de vote, registre, documents en FALC ainsi qu'isoloirs et urnes réservés auprès des services de la ville.

Tout a été mis en place pour garantir le bon déroulement de ces élections, dans le respect du droit commun et de la démocratie participative.

EA et ESAT AIX - ALTO

Handispensable, quand HMS encourage l'inclusion

Le 3 juillet 2024, la 3ème journée "Handispensable" a rassemblé des collaborateurs d'Hermès Maroquinerie-Sellerie (HMS), des façonniers ainsi que des partenaires du secteur du handicap. L'objectif : favoriser le partage d'expériences et réfléchir au développement du politique inclusive tout en continuant à encourager le recours aux achats auprès du secteur aidé. En 2023, ils représentent 6,7 M€, en augmentation de 30 % par rapport à 2022.

En complément de son engagement en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap, la maison conduit depuis plusieurs années une politique ambitieuse en matière d'achats aidés. En confiant du travail à des entreprises adaptées (EA) et des établissements et services d'accompagnement par le travail (ESAT), la maison permet à des travailleurs en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle dans un cadre adapté, favorisant leur épanouissement personnel et social.

Cette journée a permis à l'ensemble des participants de partager une expérience authentique grâce à la visite d'un de nos partenaires ESAT, Graine de Cuir, qui permet à des personnes cérébrolésées de retrouver une forme d'autono-mie par le travail.

Autre moment de partage, la parenthèse philosophique de Chiara Pesaresi, construite autour du sens des mots différence, handicap, vulnérabilité et inclusion. Enfin le travail en commun a fait émerger des idées novatrices tout en challengeant des stéréotypes.

HMS porte avec conviction un objectif de développement de nos partenariats EA/ESAT qui représentent aujourd'hui 133 postes équivalents temps plein.

L'objectif ambitieux pris en 2017 d'augmenter de 20 % par an le recours au secteur aidé et protégé en France a été largement dépassé, avec des achats passés de 0,7 M€ fin 2017 à 6,7 M€ fin 2023, soit une augmentation de près de 30 % par rapport à 2022 et une multiplication par 10 en six mois.

ESAT AIX - ALTO

4ème édition de distribution de sourires.

Un évènement convivial chez GE Grid Vernova.

Dans le cadre de la quatrième édition de distribution de sourires, l'entreprise GE Grid Vernova a mis en place une pause gourmande des plus chaleureuses pour l'ensemble de ses salariés. Du 22 au 25 octobre 2024, deux équipes, composées chacune de cinq travailleurs de l'ESAT, se sont relayées pour servir cafés, jus de fruit et biscuits, offrant ainsi un moment de détente et de partage aux équipes du matin et de l'après-midi.

L'initiative a remporté un franc succès, permettant à tous de se retrouver dans un cadre informel et de renforcer les liens au sein de l'entreprise. Au-delà des sourires et des échanges, cet événement contribue à développer l'esprit d'équipe et à encourager un environnement de travail où la convivialité à toute sa place.

Merci aux équipes des travailleurs pour leur participation et aux organisateurs pour ce moment précieux qui, nous l'espérons, continuera de perdurer dans les prochaines éditions.

Nathalie Gallet, pour le service inclusion professionnelle.

ESAT AIX - ALTO

Visite chez le client SCHNEIDER ELECTRIC à Montmélian

Le vendredi 22 novembre 2024, 15 travailleurs accompagnés de 2 moniteurs ont visité SCHNEIDER ELECTRIC, entreprise multinationale française spécialisée dans la fourniture de systèmes électriques et automatiques.

Martial : *« Le vendredi 22 novembre 2024, nous sommes allés visiter l'entreprise SCHNEIDER ELECTRIC qui se situe à Montmélian dans la zone Alpespace. Nous avons vu les différents postes et machines sur lesquels les salariés travaillent. Nous avons vu quelques fabrications sur des machines automatiques programmées à l'aide d'ordinateurs. Nous avons découvert la production des armoires électriques. Nous avons retrouvé les références que nous réalisons dans l'atelier. Nous avons posé des questions, ils nous ont expliqué à quoi servent les pièces que nous conditionnons à l'ESAT. »*

Fanny : *« J'ai bien aimé la visite. J'ai vu beaucoup de choses comme les machines, la découpe au laser ou encore la mise en cartons. On a vu les machines pilotées par les ordinateurs. On a vu les productions que l'on réalise à l'ESAT. J'aimerai refaire d'autres visites d'entreprise. »*

Article rédigé par Martial BLANC et Fanny GREGORUTTI dans le cadre de l'activité de soutien « Rédaction d'un article dans le trait d'union ».

SERVICE SOCIAL

La récupération d'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) pour les personnes en situation de handicap

Qu'est-ce que l'Aide Sociale à l'Hébergement ?

C'est une aide qui constitue une avance versée par le Conseil Départemental pour financer les frais d'hébergement en établissement des personnes handicapées, ne pouvant s'acquitter des frais de séjour. Il s'agit d'une sorte de « prêt » du Conseil Départemental envers le bénéficiaire sachant qu'il n'est pas certain de récupérer la somme accordée.

Pour qui ?

L'aide sociale à l'hébergement s'adresse aux personnes de plus de 20 ans qui résident en établissement médico-sociaux. Pour en bénéficier, il faut une notification d'orientation MDPH en FAM, FDV ou FH et disposer de ressources insuffisantes pour s'acquitter des frais d'hébergement.

Comment faire la demande ?

Un dossier est à déposer auprès du CCAS ou de la mairie du domicile de secours (dernière adresse connue avant l'entrée en établissement).

Cette aide est réalisable autant pour un accueil temporaire, un accueil de jour ou accueil permanent.

En cas d'éligibilité à l'ASH, il sera demandé à la personne une participation à ses frais d'hébergement (un reste à vivre sera calculé en fonction de ses ressources).

Décision :

C'est le Président du Conseil Départemental qui décide de l'admission ou du rejet de l'aide, ainsi que de sa durée.

La récupération :

En cas de décès du bénéficiaire de l'Aide Sociale à l'Hébergement, le Conseil Départemental récupère dans la limite de l'actif net successoral*.

Le Conseil Départemental recouvre seulement après le paiement des droits de mutations et des frais d'obsèques. Aucun recours n'est exercé à l'encontre de la succession du bénéficiaire décédé lorsqu'il s'agit du conjoint, des enfants, des petits-enfants, les parents et la personne qui a assumé sa charge de façon effective et constante de la personne concernée.

La récupération à donc lieu uniquement sur le patrimoine du défunt et non sur ses héritiers.

** L'actif net successoral : L'actif net du défunt correspond à l'ensemble des biens auquel on déduit le passif de succession (dettes, frais funéraires, impôts et taxes à acquitter).*

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

ESAT AIX - ALTO

Formation FALC

Je m'appelle Christine.

J'ai participé à la formation FALC avec Joffrey et 6 autres personnes.

Joffrey est aussi travailleur ESAT.

J'ai bien aimé cette formation.

J'ai appris des choses intéressantes.

Le FALC veut dire **F**acile **A** **L**ire et à **C**omprendre.

C'est pour les personnes qui ont du mal à lire ou à comprendre.

C'est plus simple pour les personnes.

Il y a plusieurs règles pour écrire en FALC.

Par exemple :

- Ecrire plus gros
- Mettre des images
- Changer les mots compliqués en mots faciles
- Mettre les mots importants en gras

Au moins 1 personne en situation de handicap doit participer pour faire un document en FALC.

Document en FALC validé par Christine et Joffrey.

Présentation de Lucien Berthoud, membre du Conseil d'Administration

Mon fils, Pascal, est rentré aux papillons d'aix en 1975, d'abord à l'IME puis ensuite à l'ESAT. Depuis le début, il est en hébergement au foyer Le Florilège.

Parent impliqué, je me suis investit en tant que Président des CVS des foyers et de l'ESAT pendant 25 ans.

En parallèle, je suis devenu membre du Conseil d'Administration. Je suis également membre des commissions "Santé et Vieillissement" et "Projets".

A ma petite échelle, j'ai tenu dès le début à m'investir auprès de l'Association pour aider, soutenir et continuer à faire vivre et évoluer "les papillons d'aix".

Je voudrais remercier tous les éducateurs et éducatrices pour leur implication et leur service apportés auprès des personnes accueillies.

les papillons d'aix

des parcours singuliers, une offre plurielle

630, boulevard Jean Jules Herbert
73100 AIX-LES-BAINS
04 79 61 14 90

www.lespapillons-d'aix.fr